

Chers amis du Christ,

Jésus poursuit son discours sur la montagne en commentant sur les Dix commandements. Lors nous lisons les Saintes Écritures, faut être prudents. Il est facile de tordre le sens des paroles divines pour qu'elles nous avantagent. Il ne faut surtout pas instrumentaliser la Parole de Dieu pour justifier nos écarts et nos obsessions.

À l'époque de Jésus, les Zélotes, un groupe dont l'apôtre saint Simon et Barrabas faisaient partie, cherchaient à inciter les Juifs à la révolte contre les envahisseurs romains. Ils ont voulu voir en Jésus leur nouveau roi, le fils de David le conquérant qui avait autrefois chassé et pourchassé les Philistins et qui avait conquis Jérusalem. Les choses n'ont pas vraiment changé, du moins dans certains secteurs. « Au nom de notre foi », on veut toujours une religion triomphaliste qui s'empare de tous les pouvoirs. « Au nom de notre foi », on veut renverser des gouvernements jugés injustes. « Au nom de notre foi », on veut faire violence aux riches « exploiteurs » pour secourir les pauvres « victimes ». Parfois même, « au nom de notre foi », on justifie tueries, invasions, génocides et esclavages.

Pourtant, chaque fois qu'on a voulu faire de Jésus un roi politique, Il s'est sauvé. Lorsque les apôtres ont voulu le défendre au Jardin des Oliviers, Il a guéri Malchus - un ennemi - qui avait été blessé. Pour se pavanner en procession, Jésus avait choisi un âne. Sa couronne n'était pas parée de joyaux mais d'épines. Son trône n'était pas une place de choix entourée d'une cour en adoration devant lui : c'était une croix et il était entouré de brigands. Il n'avait même pas une pierre pour y reposer sa tête!

Jésus n'a absolument rien d'un anarchiste. Rien ne disparaîtra de la Loi de Dieu. Bien au contraire! Il ne faut tuer personne? Ce n'est pas suffisant! Il ne faut même pas se mettre en colère ou insulter son frère. Les époux doivent être fidèles? Ce n'est pas suffisant! Ils ne doivent même pas regarder avec désir une autre personne ou entretenir des pensées impures. Lorsque les choses ne vont plus dans la famille, la loi - de Moïse ou du Québec - permet aux époux de se séparer et de refaire leur vie? Eh bien non! Le mariage, c'est pour toute la vie.

Trop souvent on entend dire que la Loi avait peu importante pour notre Seigneur. Pourtant, Il est fidèle à ses devoirs religieux en tout temps. Le jour du sabbat, Il se rend à la synagogue avec ses disciples. Il accomplit les pèlerinages annuels au Temple de Jérusalem depuis son enfance. Il paye la dîme du Temple et les impôts aux autorités romaines.

Dieu a inscrit au cœur de la création sa Loi divine, exaltée et perfectionnée par Jésus. Ne soyons pas des enfants capricieux. La Loi de liberté, comme l'appelle saint Jacques, nous est donnée pour nous indiquer comment vivre à l'abri de l'esclavage du péché. Il faut l'accueillir et de conformer notre volonté à celle du Père comme nous le prions si souvent. En effet, le disciple du Christ ne s'appartient plus. Il n'est pas le maître de sa vie : il est au Christ, et le Christ est à Dieu.

Avec ma prière,

Abbé Jean-Sébastien



### **Lampe du sanctuaire :**

la lampe du sanctuaire brûlera aux intentions des parents défunts.

INTENTION DE MESSES	
<b>Dimanche le 8 février</b> Gaétan Montpetit (18 <sup>e</sup> anniversaire) Pierrette Gervais Anne-Marie Grégoire Lucille Lasure	<b>11h00</b> Dolorès et les enfants S.S.J.B. Valleyfield Famille Marcel et Diane Grégoire Sa famille
<b>Mercredi le 11 février</b> Yvon Beaudin	<b>09h00</b> Parents et amis aux funérailles
<b>Jeudi le 12 février</b> Luc Meunier	<b>09h00</b> Parents et amis aux funérailles
<b>Dimanche le 15 février</b> Félix Bijeau Irénée et Jeannette Primeau Lise Simon	<b>11h00</b> Famille Richard Mallette Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles



### **FRIPERIE DU GARAGE**

Nous débutons une nouvelle année avec de belles nouveautés.

Les heures d'accueil sont : jeudi-vendredi de 13h à 16h00  
samedi de 10h à 13h30

**Tous les profits de la Friperie vont pour l'entretien des bâtiments religieux.**

### **ENCART PUBLICITAIRE**

Il nous reste encore quelques encarts publicitaires dans le feuillet paroissial.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le bureau de la paroisse.

### **Reçus pour fin d'impôts**

Les reçus seront disponibles à l'église les dimanches 15 et 22 février. Par la suite ils seront postés.

Pour ceux qui reçoivent par courriel, ils seront envoyés durant la semaine du 15 février.

Si vous ne semblez pas les avoir reçus, veuillez regarder dans les courriels indésirables avant de communiquer avec nous.

La journée mondiale des malades nous concerne toutes et tous, de loin ou de près la maladie et la douleur ont une place dans nos vies.



## 11 FÉVRIER, journée internationale des malades.

Que dieu puisse  
guérir tous  
les malades  
dans le  
monde !



## Journée mondiale des malades

En ce jeudi 11 février  
nous souhaitons  
apporter notre soutien à  
celles et ceux qui  
souffrent et leurs  
proches. Bon courage !



**"J'ai vu que tu étais allé  
rendre visite à ton ami  
malade, alors j'ai compris  
que les gens devaient  
prendre soin les uns  
des autres."**